



# AHS



I.M.E.  
L'ENVOL

## Rapport d'activité 2013



RUE DES CHEVALIERS DE ST GEORGES  
 25680 ROUGEMONT  
 TEL : 03.81.86.06.06  
 FAX : 03.81.86.99.07  
[envol@ahs-fc.fr](mailto:envol@ahs-fc.fr)

DIRECTEUR :  
 M. CLAUDE BARRAUX

## IME « L'ENVOL »

### I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

<b>CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE</b>	Institut Médico Educatif	
<b>DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)</b>	Arrêté préfectoral du 11/01/1993 Renouvelée : 03/01/2002	
<b>AGREMENT OU HABILITATION</b>	<b>DATE DERNIER AGREMENT</b>	Décision ARS 2013-614 du 26/08/2013
	<b>CAPACITE TOTALE</b>	32 places autorisées et installées
	<b>MODALITE D'ACCUEIL</b>	Non concerné
	<b>MODE DE FONCTIONNEMENT</b>	Semi internat (2), internat et internat à la carte (30)
<b>CATEGORIE DE BENEFICIAIRES</b>	Filles et garçons de 3 à 20 ans Retard mental profond et sévère avec troubles associés (10), autisme (10), polyhandicap (12).	

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS de Franche Comté (2012/2016).

### II. ACTIVITE

#### II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

##### II.1.a. Nombre global de journées :

JOURNEES	ANNEE N-1	ANNEE N
Capacité installée	30	32
Nombre de jours d'ouverture	365	365
Journées cibles CPOM	8 060	8 060
Journées prévisionnelles AHS-FC	8 172	7 373
Journées réalisées	8 630	7 252
Taux d'occupation (Base : 10 750 jours)	80,35 %	67,4 %

Jusqu'en 2012, l'établissement a connu une forte suractivité par rapport à l'objectif cible de 30 places du fait d'une diminution progressive du nombre de jeunes accueillis dans le cadre de l'opération de redéploiement IME/FAM/MAS. L'établissement ne réalisait donc plus d'entrées malgré une liste d'attente existante, mais seulement des sorties.

En 2013, l'aboutissement de l'opération de redéploiement a entraîné une forte baisse de l'activité. 9 jeunes adultes ont quitté l'établissement grâce à l'ouverture, à Franois, de la MAS « Georges Pernot » et à des accueils en Foyers de vie.

Les nouvelles admissions ont été parfois longues à réaliser. Elles ont concerné 6 jeunes.

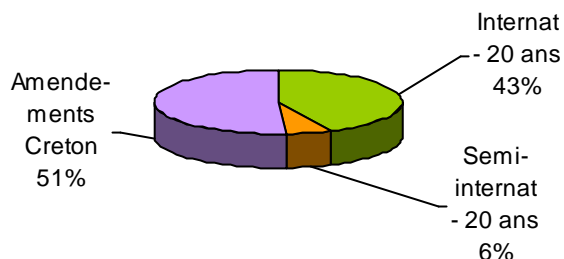
Dans une logique d'efficacité, la capacité de l'établissement a été revue à 32 places en août.

### II.1.b. Nombre de journées par catégorie :

CATEGORIES	JOURNEES N-1	JOURNEES N
Internat polyhandicapés	1 820	1 478
Internat déficients intellectuels	398	270
Internat autistes	1 427	1 367
Semi-internat déficients intellectuels	274	202
Semi-internat autistes	273	214
Internat Amendement Creton (MAS)	3 452	2 719
Internat Amendement Creton (ESAT)	477	476
Internat Amendement Creton (Foyer)	221	297
Internat Amendement Creton (FAM)	288	229

La diminution du nombre de journées se traduit essentiellement au niveau des personnes polyhandicapées et des orientations en Foyer de vie correspondant aux sorties. Le nombre de journées réalisées pour des jeunes de plus de 20 ans diminue mais son pourcentage reste élevé dans le total réalisé (51 %).

### JOURNÉES RÉALISÉES (EN %)



### II.1.c. Mouvement des résidents :

MOUVEMENT	ANNÉE N-1	ANNÉE N
Entrées	0	6
Sorties	3	9
Durée moyenne de séjour des sortants	13,6 ans	13,2 ans

Les entrées 2013 correspondent majoritairement à des enfants autistes avec un accompagnement en internat à la carte plutôt qu'en hébergement complet. Le nombre de personnes polyhandicapées est passé de 15 à 9 pour un nouvel agrément de 12. On s'aperçoit que la demande relative aux situations de polyhandicap diminue au profit de bénéficiaires présentant des troubles autistiques avec une demande d'hébergement différente.

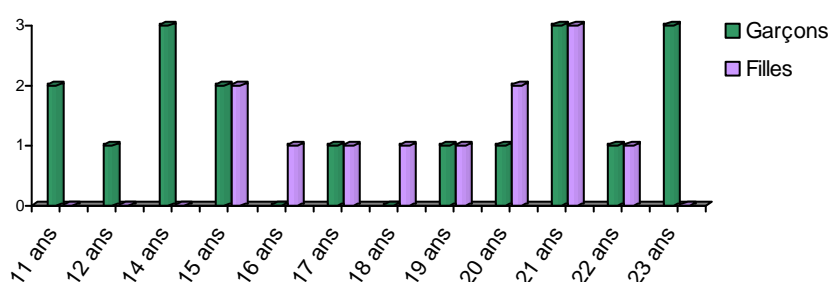
## II.2. ACTIVITE QUALITATIVE :

### II.2.a. Répartition par âge et par sexe :

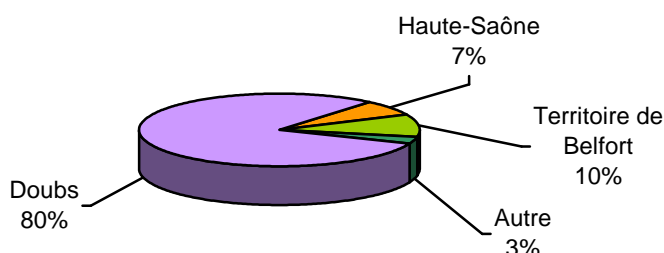
L'établissement accueille 11 filles et 19 garçons au 31/12. La moyenne d'âge diminue du fait d'admissions de jeunes entre 11 et 14 ans et du départ de jeunes maintenus au titre de l'Amendement Creton de 22 à 25 ans.

Au 31/12/2013, 14 jeunes ont 20 ans et plus, soit 47 % de l'effectif accueilli, contre 19 jeunes au 31/12/2012 (57 % de l'effectif).

### REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



#### II.2.b. Origine géographique des résidents au 31/12 :

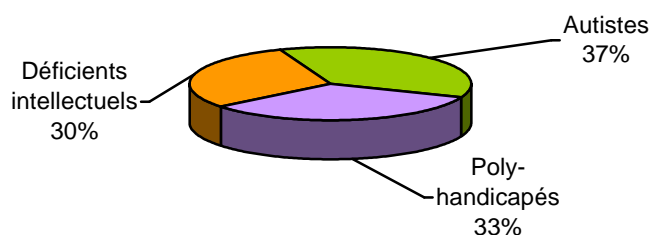


#### II.2.c. Retours en famille :

RETOURS	TOUS LES JOURS	INTERNAT A LA CARTE	TOUS LES WEEK-ENDS	1 WEEK-END SUR DEUX	DE FAÇON ALEATOIRE	SANS SORTIE
Année N-1	2	2	15	8	2	4
Année N	1	7	12	8	2	0

Le nombre de jeunes bénéficiant d'internat aménagé augmente, car pour les familles des jeunes nouvellement admis, la progressivité de l'accueil en internat apparaît comme une condition de réussite du projet individuel à « l'Envol ». Ces jeunes quittent en effet souvent des prises en charge dans lesquelles le domicile restait un repère central : externat en IME ou prise en charge « ambulatoire » (type SESSAD ou CMPP par exemple).

#### II.2.d. Répartition par handicap à partir de la déficience principale (en %) :



Les accueils réalisés correspondent à l'évolution de l'agrément : on retrouve une diminution du nombre de personnes polyhandicapées et une augmentation des personnes porteuses de troubles du spectre autistique ou de déficiences intellectuelles. La liste d'attente présente seulement 3 personnes polyhandicapées admissibles au regard de la proximité géographique.

## II.2.e. Répartition par type de handicap :

### REPARTITION PAR PATHOLOGIE

PATHOLOGIE A L'ORIGINE DU HANDICAP (31/12)	NB DE RESIDENTS CONCERNES
Autisme et autres troubles envahissants du développement	10
Psychose infantile	1
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	2
Accidents périnataux	1
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	5
Autres pathologies	2
Pathologie inconnue, non identifiée	8

### REPARTITION SELON LA DEFICIENCE

TYPE DEFICIENCE (31/12)	NB DE RESIDENTS CONCERNES	
	DEFICIENCE PRINCIPALE	DEFICIENCE ASSOCIEE
Déficience intellectuelle	12	4
Troubles du psychisme	11	4
Troubles de la parole et du langage	0	2
Déficience auditive	0	1
Déficience visuelle	0	0
Déficience motrice	0	3
Plurihandicap	0	1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0	2
Polyhandicap	7	0
Aucune déficience associée	0	13

## III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet de l'IME « l'Envol » a du évoluer pour prendre en compte les nouvelles admissions, (situation qui ne s'était plus produite depuis plusieurs années), et adapter l'organisation et la prise en charge à l'évolution du public accueilli.

L'année dernière, une première réorganisation significative avait eu lieu avec le passage de 4 à 3 groupes du fait de la diminution de l'effectif de 36 à 33 puis à 30.

### III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

#### III.1.a. Les composantes principales du projet d'établissement :

L'IME l'Envol est positionné sur l'accueil de public relevant de 3 catégories différentes :

- ✓ polyhandicap
- ✓ déficience intellectuelle
- ✓ autisme.

Cela implique des accompagnements différents et adaptés.

✓ Pour les **personnes polyhandicapées**, le quotidien en terme de confort et bien être est primordial avec une sphère médicale et paramédicale très prégnante. Le pôle activité décrit ci-dessous permet de compléter cet aspect « santé » incontournable mais non suffisant en proposant des activités individuelles ou collectives offrant des moments ludiques (snoezelen, balnéothérapie, éveil musical...) et des moments orientés vers l'extérieur (sorties découvertes, manifestations culturelles par exemple) qui permettent de rompre avec les interventions de soins parfois lourdes.

✓ Pour les **personnes autistes** (on parle aussi de personnes atteintes de Troubles du Spectre Autistique ou TSA), l'enjeu réside notamment dans la mise en place de modes de communication adaptés qui facilitent la transmission des demandes et l'expression, le repérage dans le temps et l'espace, et de ce fait, diminuent les troubles du comportement.

Les méthodes en jeu sont multiples (utilisation du travail à la table, pictogrammes, méthode Teach...) et à ce titre, la création d'une « plate-forme autisme » au sein de l'Association est un outil opérationnel de qualité pour affiner, adapter les interventions, voire, créer de nouvelles approches.

Les activités d'apprentissage, préprofessionnelles ou sportives utilisent ces supports de communication. Ces activités peuvent concerner divers domaines de la vie quotidienne (cuisine, périscolaire, informatique), professionnelle (tri, horticulture, lingerie), culturelles et socialisantes très encadrées. Elles concernent également l'éveil sensoriel et le corps : piscine, équitation/équithérapie, parcours santé, balnéothérapie.

✓ Pour les **personnes déficientes intellectuelles moyennes et profondes**, les méthodes d'intervention et besoins sont différents. Il s'agit de préparer ces usagers à leur avenir potentiel (Foyer de vie ou ESAT). Pour ce faire, diverses actions sont menées sous forme d'ateliers:

- sur le champ des acquisitions des gestes du quotidien comme les activités éveil, esthétique, cuisine, périscolaire ou informatique
- sur le champ des activités socialisantes comme la Cafétéria de Villersexel, sorties en zone urbaine pour l'apprentissage des règles du code de la route des piétons ou des transports en commun par exemple
- sur le champ préprofessionnel en lien avec l'IMPRO.

Le projet personnalisé prend toute sa valeur car il définit parmi l'ensemble de ces outils ceux qui seront plus spécifiquement adaptés.

Ces objectifs sont définis pour une année, s'appuyant sur des actions en lien avec les moyens à disposition.

Ces objectifs sont évalués et réévalués de façon permanente grâce à des réunions d'équipes et les rencontres avec les familles ou partenaires (ASE par exemple) selon les effets des actions entreprises.

La prise en charge des jeunes se fait à partir de l'internat, le quotidien étant pensé et travaillé comme un support éducatif en soi. Cette prise en charge est complétée par le travail de l'**IMPro**, de l'**unité d'enseignement**, et par un **accompagnement médical et soignant** spécifique.

✓ L'**IMPro**, en appui sur l'IME, a pour mission de proposer et d'encadrer des activités préprofessionnelles où permettre l'acquisition des pré-requis à celles-ci ainsi que des stages en lien avec l'avenir supposé (après évaluation) de chaque usager :

- Les stages : en ESAT et Foyer de vie avec des établissements de l'environnement (Vesoul, Baume les Dames, Besançon et Montbéliard)
- Les ateliers préprofessionnels : tri sélectif, espaces verts, horticulture, en lien avec l'ESAT (Villersexel), lieu de complément de qualification et lieu de stage.

L'IMPro présente une infrastructure de qualité avec une serre complète, un espace de tri.

- Les ateliers de socialisation : lingerie, tri du linge, gestion logistique de produits absorbants, aide au self-service qui peut ouvrir sur des stages en ESAT Cuisine centrale.
- Les ateliers de communication : reprenant les outils utilisés dans le quotidien en les adaptant aux situations d'apprentissages préprofessionnels mais aussi au niveau des prérequis scolaires. En effet, l'IMPro travaille en synergie avec la classe.

✓ **L'Unité d'Enseignement (UE)** est animée par un seul professeur des écoles à temps plein depuis septembre (au lieu de 2 mi-temps de janvier à juin). Ce professionnel est diplômé en enseignement spécialisé. 14 enfants et adolescents bénéficient de façon individualisée ou en petits groupes (maximum 3) de cet enseignement s'appuyant sur un projet scolaire individuel validé par la référente de l'éducation nationale. Un entretien scolaire annuel a lieu avec les parents.

L'UE est l'appui privilégié pour travailler avec le collège de Rougemont sur des temps périscolaires ou sportifs avec également l'ADMR pour partenaire, qui contribue à l'encadrement d'un groupe de 6 jeunes en lien avec un professionnel de l'établissement. En 2013, la convention constitutive de cette UE a été signée entre l'ARS, l'Education Nationale et l'AHS-FC. Elle officialise ce partenariat pour la scolarisation des enfants handicapés.

✓ La **prise en charge médicale et paramédicale** est importante. Le suivi médical est assuré par le médecin pédopsychiatre, coordinateur des soins en collaboration avec un médecin généraliste et l'équipe paramédicale (infirmières, kinésithérapeute, ergothérapeute et psychomotricienne). La diversité des pathologies présentes implique un travail permanent de collaboration avec les différents secteurs sanitaires de la région.

L'équipe permanente est complétée depuis 2 ans d'une orthophoniste libérale intervenant une ½ journée par semaine sur demande, et d'une diététicienne intervenant une journée par trimestre.

Les personnels paramédicaux interviennent sur prescription médicale. Le mi-temps de kinésithérapeute est juste suffisant pour assurer environ 400 prestations et une dizaine d'accompagnements orthopédiques. L'ergothérapeute intervient autant en prestations individuelles que sur des adaptations de l'environnement au quotidien et soutient et conseille les familles en lien avec la CDAPH.

La psychomotricienne, présente depuis une année, intervient en prestations individuelles et collectives et ainsi qu'en collaboration de la psychologue. Cette dernière travaille auprès des équipes, de certains usagers et familles selon le projet personnalisé et les situations qui peuvent émerger au cours de l'année.

Ce plateau technique a ciblé cette année ses efforts sur la mise en œuvre du pôle activité évoqué ci-dessous.

### **III.1.b. Les activités développées en lien avec le CPOM :**

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), plusieurs objectifs spécifiques qui sont partie intégrante du projet d'établissement et des projets individuels font l'objet d'un suivi plus spécifique précisé ci-dessous :

✓ Thématique 1 : Adaptation de l'offre aux besoins des usagers :

- Améliorer l'accompagnement des enfants autistes :

Le nouvel agrément de l'IME prévoit l'accueil de 10 jeunes autistes contre 5 auparavant. Par ailleurs, la création d'une plate-forme autisme au sein de l'association a permis fin 2013 de poser le cadre d'un travail en commun avec



des interventions sur site. Celles-ci s'appuient les recommandations de l'HAS et de l'ANESM. La plate-forme favorise aussi la continuité de l'accompagnement lors des changements d'établissement afin de diminuer les risques de rupture de prise en charge. Ce travail intègre bien évidemment les familles, qui doivent aussi partager cette approche et installer leurs enfants comme partenaires à part entière de l'accompagnement.

- Accompagner l'autonomie en développant l'enseignement et la formation professionnelle :

L'IME « l'Envol » bénéficie d'une Unité d'Enseignement qui accueille 14 usagers, ce qui correspond aux besoins. En effet, un certain nombre d'usagers du fait de leurs déficiences ne peuvent bénéficier d'un enseignement pédagogique. Cela dit, d'autres formes de soutien en lien avec la sphère éducative permettent de réaliser des acquis d'ordre « scolaire ».

Les différents temps d'intervention auprès des « écoliers » varient entre 30 mn et 2 heures. Ces durées d'enseignement ont été élaborées en équipe pluridisciplinaire afin d'être aux plus près des besoins et des possibilités des usagers mais aussi des demandes des familles.

Par ailleurs, un travail spécifique sur l'accompagnement des parents pour favoriser l'autonomie sociale des jeunes est réalisé. En effet, à un certain moment de l'évolution des enfants, la question de prises de risque pour acquérir des compétences d'ordre social (apprentissage des règles de circulation piétonne, utilisation des transports en commun...) se pose aux parents ou au responsable légal. Cette démarche est incluse dans le Projet Individualisé et toujours avec l'accord de la famille responsable légal.

- Favoriser l'accès des jeunes au secteur adultes :

La question des jeunes en situation d'amendement Creton reste présente. Il y a eu 9 sorties de plus de 20 ans en 2013, diminuant le pourcentage de + de 20 ans de 57% en 2012 à 47% en 2013. Le travail avec les établissements partenaires du secteur adultes, en particulier ceux de l'AHS-FC, est efficient, privilégiant l'admission des jeunes en situation d'amendement Creton des IME de l'Association.

#### ✓ Thématique 3 : Développement des collaborations :

- Les membres de la CDAPH ont visité l'IME. Les échanges ainsi réalisés ont permis une meilleure compréhension favorisant les projets d'orientation, la mise en œuvre d'une gestion plus efficace des mouvements d'admissions, sorties et de la liste d'attente. Un travail important auprès des enfants et adolescents autistes a toujours été présent depuis de longues années à l'Envol.
- Le travail de lien avec l'IME « l'Essor ». Pour la deuxième année consécutive, l'IMPro de l'IME « l'Essor » est accueilli par celui de l'IME « l'Envol ». Si l'année 2012 fut celle de la mise en place, 2013 est celle de la consolidation de cette coopération qui prend corps au sein des ateliers proposés par l'IME « l'Envol » à raison d'une journée par semaine - ce travail étant repris à l'IME « l'Essor » sur le restant de la semaine.
- Le travail avec l'ASE évolue de façon positive, même si peu d'usagers dépendent actuellement de l'ASE (2 au total). Le progrès se situe sur le repère du responsable du pilotage du projet et l'évitement des « doublons » possible de prise en charge spécifique comme l'orthophonie, les entretiens psychologue et sur les transferts d'informations ; éviter également des ruptures d'accompagnement en construisant plutôt un dispositif transversal.

- ✓ Thématique 4 : Promotion et développement d'une politique de bienveillance :
  - Suivi des actions définies lors de l'évaluation interne : Les éléments spécifiques à cet item sont développés dans le paragraphe spécifique III.5.

### III.1.c. Les réalisations spécifiques à 2013 :

- ✓ **Réorganisation des groupes et des prises en charge** : L'organisation de l'IME a été revue pour tenir compte des besoins des nouveaux jeunes accueillis. Cette adaptation a impliqué :
  - de modifier en profondeur la constitution des groupes. Ce travail s'est déroulé à partir des réflexions des équipes soignantes qui ont débouché sur des préconisations mises en œuvre au 2ème trimestre (cf. tableau ci-dessous). Les jeunes accueillis à l'IMPro sont essentiellement hébergés sur le groupe Mambo, ou rattachés à ce groupe pour les semi-externes. Quelques-uns sont accueillis sur le groupe Disco.
  - de redéfinir l'affectation des locaux professionnels
  - de modifier les horaires de travail. Cette réorganisation a permis la création d'un pôle d'activités proposées par 2 AMP à plein temps et ½ temps éducatrice, bénéficiant d'un temps dédié.

GROUPES	FONCTIONNEMENT	TYPE HANDICAP	CAPACITE INSTALLEE N-1	CAPACITE INSTALLEE N
MAMBO	Internat	Handicap mental profond et sévère avec troubles associés	11	12 + 2 semi internes
MADISON	Internat	Polyhandicapés	15	10
DISCO	Internat (1)	Handicap mental profond et sévère avec troubles associés Autisme	7	8
IMPRO	Accueil en journée	Handicap mental profond et sévère avec troubles associés Autisme	14	12

(1) Internat de 1 à 4 nuits par semaine en lien avec les demandes et besoins des usagers et des familles.

- ✓ **Mise en place d'un pôle d'activités éducatif et thérapeutique** : La structuration de ce pôle autour des professionnels permet de mettre en valeur des interventions qui s'adressent à l'ensemble des usagers de l'IME, avec plusieurs axes :
  - la communication verbale à travers des événements vécus ou des lectures, les supports sont des pictogrammes, photos ou objets, le « cahier voyageur » comme support relatant la vie de l'utilisateur durant sa semaine avec l'apport de photos, logiciel informatique, etc.
  - les activités créatives : le jardinage, les contes, la peinture, le chant
  - les activités sensorielles : balnéothérapie, espace snoezelen, toucher relationnel
  - les activités physiques : équithérapie, jeux moteurs, randonnées, piscine...
  - la socialisation : la prise du repas, sortir « en ville » apprentissage des règles « urbaines », sorties exceptionnelles : concert, visites...

L'équipe paramédicale de rééducation fait partie intégrante de ce dispositif transversal (kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité).

✓ **Moments forts de l'année 2013** : Ils ont eu lieu autour d'animations particulières très porteuses pour les enfants et adolescents qui préparent ces moments avec beaucoup de motivation :

- les fêtes calendaires : Noël – Carnaval – Fête de la musique
- les Rougemandises : thème culinaire différent chaque année ; cette année c'était un thème libre autour duquel une quinzaine d'établissements sont intervenus
- la kermesse en juin qui fut déplacée en octobre du fait d'une météorologie printanière inadaptée. C'est le moment de rencontres conviviales avec les familles, le thème de cette année était de proposer aux familles de participer aux activités que leurs enfants réalisent chaque année
- les sorties particulières : concert, visite de musée ou d'autres établissements, cinéma et parcs ludiques
- les rencontres sportives : l'Envol est inscrit à différentes fédérations de sports adaptés : piscine, tennis de table, badmintons scolaires ou non scolaires
- les échanges avec l'IME l'Eveil pour proposer des séjours de vacances à des jeunes n'ayant pas ou peu de possibilités d'ailleurs
- des séjours de vacances pour 3 jeunes dont les familles n'ont pas la possibilité d'accueil permanent ou de longue durée.

### **III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :**

Le travail de partenariat développé vise à répondre à la diversité des besoins des jeunes et de leurs familles.

En premier lieu les parents : ils sont rencontrés au mois une fois par an (le plus souvent plusieurs fois) lors de la constitution du projet individualisé. Mais, les familles sont aussi invitées lors de la kermesse d'été (en juin en général) et à la rentrée. Lors de ces rencontres, certains thèmes sont abordés, en particulier cette année la découverte du secteur adultes et la vie collective et sexuelle des adolescents. Ce dernier thème va d'ailleurs être travaillé avec une formation auprès des professionnels mais également avec des interventions auprès des adolescents.

En second lieu les partenaires internes et externes à l'établissement :

- ✓ L'ASE : l'accueil de 2 enfants confiés à l'ASE a impliqué un travail de mise en cohérence de nos actions et des rencontres spécifiques
- ✓ L'Education Nationale : l'unité d'enseignement (UE) sert « de tête de pont » à la collaboration avec le collège (avec des élèves de 3ème « parrains » des usagers de l'IMPro), les référents territoriaux et conseillers d'éducation
- ✓ L'ADMR : assure les prestations du périscolaire auxquelles certains jeunes sont inscrits et cela pour la 2ème année
- ✓ Les organismes de formation : l'IRTS en priorité mais également les MFR qui permettent l'encadrement et le suivi des stagiaires des différents métiers du social et médico-social : CES, ME, ETS, AMP
- ✓ Le CRA (Centre Ressources Autisme) : chaque enfant présentant des TSA est ou sera évalué par cet organisme. Des professionnels de l'IME (psychomotricienne, ES, AMP, psychologue, ergothérapeute) sont titulaires de différents groupes de travail qui permettent d'affiner l'expertise et l'accompagnement de ces usagers autistes
- ✓ Les centres hospitaliers : CHRU Besançon, CHI Vesoul, CH Montbéliard, permettent les interventions spécifiques essentiellement auprès des jeunes polyhandicapés accueillis

- ✓ Les centres sportifs : Rougemont mais également Vesoul et Besançon permettant d'assurer en toute sécurité et compétence l'ensemble des activités sportives proposées
- ✓ Les établissements externes à l'AHS-FC, en ESAT ou en établissement du secteur adultes par exemple. Cela permet d'offrir un parcours diversifié de préparation à la vie sociale professionnelle à proximité du lieu de vie du jeune. Ce partenariat facilitera le maintien de proximité aux familles, ce qui n'est pas toujours le cas dans notre offre au sein des établissements de l'AHS-FC répartis sur la région de Franche-Comté
- ✓ Les Etablissements Médico-Sociaux de l'Association :
  - comme l'IME l'Essor (Besançon) avec lequel un partenariat des 2 IMPros est devenu une réalité cette année
  - l'IME l'Eveil (Villeneuve d'Amont), avec lequel des échanges de « séjours de vacances » s'effectuent plusieurs fois par an
  - le CAFS (Besançon) : 2 enfants accueillis le sont également au sein du CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé) ce qui implique de coordonner le projet personnalisé de ces 2 jeunes. L'IME l'Envol est, également un lieu de stage pour les assistantes familiales nouvellement embauchées au CAFS
  - l'ESAT (Villersexel) : partenaire de l'IMPro section horticulture, mais également lieu de stage pour les jeunes adolescents de l'IMPro. Les compétences de l'ESAT apportent un bénéfice certain aux dispositifs d'enseignement préprofessionnel
  - les établissements adultes (Foyer de vie, FAM, MAS) : les liens créés permettent de proposer un panel de stages diversifiés en lien avec leur projet. Ces stages permettent de valider ou non l'appréciation des professionnels de l'avenir des usagers.

### **III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :**

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est l'organe principal du lien avec les familles. Il ne s'est réuni que 2 fois cette année du fait du départ de jeunes adultes dont les parents représentaient les familles au CVS, sans suppléant. Une tentative de réélection n'a pas abouti au cours du 4ème trimestre par défaut de candidat.

Une nouvelle élection sera organisée en 2014. L'admission de nouveaux usagers, donc de nouvelles familles impliquées, laisse entrevoir que celle-ci devrait être positive.

Les thèmes abordés en 2013 furent : les jeux extérieurs à rénover et varier (panneaux de basket, but de foot...) ; la réflexion autour de la question des aidants familiaux et des droits au répit ; comment répondre aux questions des familles ; visite de la cuisine centrale de Villersexel.

Le CVS associatif, instance créée en 2012, a travaillé la question des aidants familiaux et des réponses aux questions si diverses des familles. La réflexion a débouché sur la mise en œuvre d'une journée destinée aux familles des résidents. Cette rencontre s'est déroulée en octobre 2013.

### **III.4. MOYENS HUMAINS :**

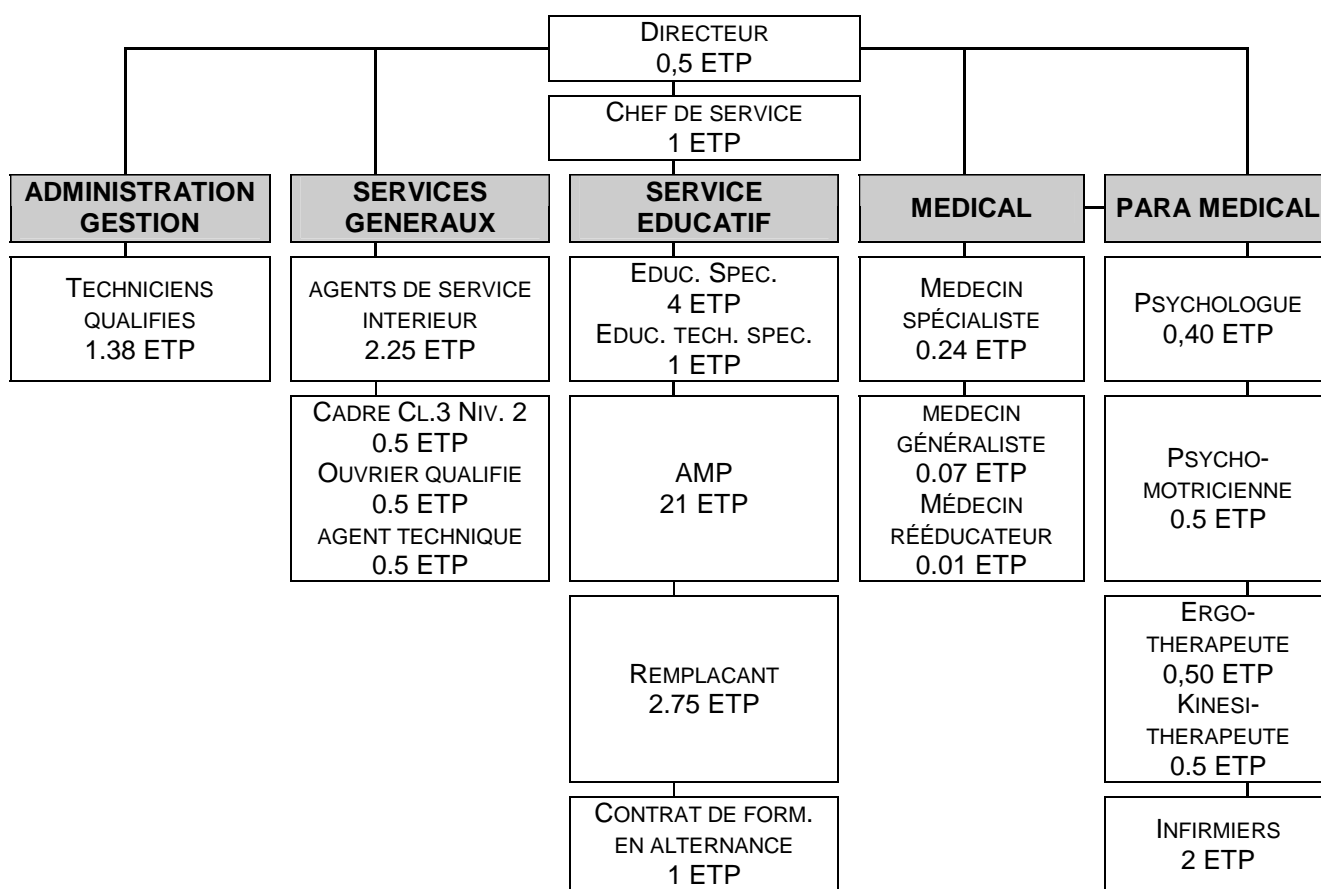
#### **III.4.a. Les salariés :**

Le nombre de salariés s'élève à 51, soit 40,59 ETP, effectif stable depuis 2012.

Se reporter à l'organigramme en page suivante.

Il convient d'ajouter à cet organigramme 1 ETP de professeur des écoles mis à disposition par l'Education Nationale.

### ORGANIGRAMME DE L'I.M.E. L'ENVOL



L'IME l'Envol est également un terrain de stage professionnel des métiers de la filière éducative : AMP, Educateur Spécialisé. Une procédure d'accueil et suivi des stagiaires est en place.

Par ailleurs, un poste de formation en alternance sous forme de contrat de professionnalisation permet la formation d'une personne AMP, et depuis septembre, l'ARS a affecté un financement spécifique dans le cadre d'un « emploi avenir » afin de former et encadrer des « juniors » et de les accompagner jusqu'à une formation, voire une embauche dans le cadre de l'organigramme et des moyens financiers attribués.

Un financement a été dégagé dans le cadre du CPOM pour mettre en place l'analyse de la pratique. Le bilan réalisé en fin d'année est très clairement positif et cette action devrait être poursuivie.

Le plan de formation constitue un outil important de mise à jour ou de développement des compétences professionnelles. Plusieurs salariés ont notamment bénéficié des formations UNIFAF sur « l'autisme » ; le chef de service a engagé une formation CAFERUIS.

### **III.5. DEMARCHE QUALITE :**

Chaque début d'année, des réunions du groupe de travail de l'évaluation interne sont réactivées pour réaliser une relecture et une actualisation du projet d'établissement et du plan d'action de l'évaluation interne. Il s'agit de faire le bilan des actions réalisées (ou non) et de préparer celles qui sont à mettre en œuvre. C'est ce même groupe qui sera activé en 2014 pour préparer l'évaluation externe qui se tiendra en fin d'année.

A ce propos, un Comité de Pilotage associatif a été mis en place afin de piloter toutes les démarches en lien avec l'évaluation externe, commission repère et de soutien pour les établissements.

Les principales actions 2013 ont porté sur les champs suivants :

- ✓ Au niveau des **usagers**, diverses actions cibles sur le respect de l'intimité sont à l'œuvre et le travail d'adaptation de l'information des droits aux usagers est en cours à travers l'utilisation de pictogrammes par exemple. La réécriture du règlement de fonctionnement est à réaliser du fait des évolutions multiples de l'IME ces 5 dernières années.
- ✓ Au niveau de **l'environnement**, la signalétique interne et externe (village) est réalisée. La suppression des chambres collectives (correspondant à la thématique 4 du CPOM) est en grande partie réalisée. Pour les jeunes du groupe polyhandicapés, il reste une chambre de 3 places. Pour les autres, les chambres sont de 1 à 2 places à l'exception d'une chambre pour les plus autonomes qui peut accueillir 3 usagers - cela se faisant à la demande des jeunes adolescents et si cela est compatible avec leur projet individualisé et leur sécurité.
- ✓ Au niveau de **l'organisation**, les règles de vie en vigueur restent d'actualité mais elles doivent maintenant être adaptées aux nouvelles admissions réalisées.
- ✓ Concernant les **conditions de travail**, en lien avec les IRP (CE, DP, et CHSCT), deux enquêtes ont eu lieu dont l'objet est d'évaluer l'appréciation des salariés sur leurs conditions de travail. Les conclusions de cette démarche mettent en évidence plusieurs points devant faire l'objet de plan d'action : la communication, le « travailler ensemble » entre différents métiers et cultures professionnelles, la gestion des situations de violence. Ces éléments vont alimenter la démarche qualité autant dans le cadre de l'évaluation externe que de façon continue.

## IV. CONCLUSION

L'IME l'Envol a montré sa capacité d'adaptation face aux nouvelles admissions avec la diminution du nombre de personnes polyhandicapées et un nombre plus important de jeunes autistes, d'où la création du « Pôle Activités » et la réorganisation des prises en charge.

Parmi ces nouvelles admissions, certains usagers présentaient un parcours institutionnel chaotique, sans aucune solution proposée avant leur admission à l'IME. Il s'avère que le bilan de ces accompagnements « difficiles » est positif et montre l'aspect contenant et structurant du travail réalisé auprès de ces usagers.

Un nouvel aspect apparaît de plus en plus, déjà repéré en 2012, concernant l'accueil d'enfants confiés à l'ASE. Le partenariat est la condition indispensable pour conduire des projets efficaces même si la multiplicité des intervenants et des missions différentes peut être un frein à un maillage pertinent des actions à réaliser.

Le nombre de personnes accueillies de 20 ans et plus -actuel et à venir- reste un enjeu complexe. Le manque de places en secteur adultes est toujours important. L'effort doit être constant à travers des stages et le développement des liens avec ces établissements pour adultes pour trouver des solutions adaptées. Ainsi, il s'agit de repenser en permanence l'accompagnement de ces personnes en attente d'un départ annoncé mais restant trop longtemps hypothétique.

Il est important que l'IME l'Envol soit en réflexion sur ces points cruciaux.

S'interroger sur les demandes et besoins des usagers et leurs familles, permet de construire des Projets Personnalisés mis en œuvre sur le terrain par des actions pertinentes traduisant un travail collaboratif avec les professionnels.







**DIRECTION GÉNÉRALE**  
15 avenue Denfert-Rochereau  
BP 5 - 25012 BESANÇON Cedex  
Téléphone : 03 81 65 44 44  
Télécopie : 03 81 88 25 66  
Courriel : dg@ahs-fc.fr  
Site : www.ahs-fc.fr

---